



HAL
open science

Faire de la recherche en pratiquant la conservation-restauration : porosité, concurrence et articulation des activités savantes et consultantes

Léonie Hénaut, Brianne Dubois, Justine Levy

► To cite this version:

Léonie Hénaut, Brianne Dubois, Justine Levy. Faire de la recherche en pratiquant la conservation-restauration : porosité, concurrence et articulation des activités savantes et consultantes. *Sociologie du Travail*, 2023, 65 (1), 10.4000/sdt.42904 . hal-03931838

HAL Id: hal-03931838

<https://sciencespo.hal.science/hal-03931838v1>

Submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Faire de la recherche en pratiquant la conservation-restauration : porosité, concurrence et articulation des activités savantes et consultantes

Léonie Hénaut, Justine Levy, Brianne Dubois

In: *Sociologie du Travail*, 2023, Vol. 65 (n° 1)

Résumé : Dans cet article, nous proposons de réexaminer la distinction établie dans la littérature entre les activités savantes et consultantes en étudiant les conservateurs-restaurateurs et conservatrices-restauratrices des biens culturels qui « font de la recherche ». Nous montrons d'abord que la recherche en conservation-restauration peut s'analyser comme un *continuum* de situations d'activité comprises entre deux pôles, l'un consultant et l'autre savant, correspondant chacun à un réseau d'expertise défini par un ensemble de lieux de travail, de produits, d'équipements et d'audiences spécifiques. Nous verrons ensuite que s'inscrire dans le réseau d'expertise propre à la recherche savante est porteur de bénéfices mais aussi de dilemmes qui diffèrent selon les situations d'emploi et les ressources des individus. En dernier lieu, nous montrons que les conservateurs-restaurateurs et les conservatrices-restauratrices qui parviennent à maintenir leur implication dans la recherche savante tout en réalisant des opérations de conservation-restauration suivent deux logiques d'articulation de leurs activités, la segmentation et l'intégration.

Mots-clés : science, expertise, définition de soi, travail d'articulation, travail gratuit

English title: *Doing research while practicing conservation-restoration: porosity, competition and articulation of scholarly work and consulting work*

Abstract: In this article, we propose to revisit the distinction well established in the literature between scholarly work and consultant work by studying the conservators-restorers who "do research" while practicing conservation-restoration of cultural property. We first show that research in conservation can be described as a continuum of activities between two poles, or networks of expertise, a consulting network and a scholarly network, defined by specific workplaces, products, tools and audiences. We then argue that joining the network of expertise specific to scholarly research brings benefits but also dilemmas to individuals, depending on their working conditions and background. Finally, we show that the conservators-restorers who manage to maintain their involvement in scholarly research while carrying out conservation operations articulate these activities according to two logics, segmentation and integration.

Keywords: science, expertise, self-identification, articulation work, free labor

La conception « différentiationniste » de la science, qui stipule que le travail scientifique est spécifique et irréductible à toute autre activité humaine, domine les représentations et les travaux sociologiques (Musselin, 2008). Selon l'approche fonctionnaliste, cette spécificité tient aux normes constitutives de « l'éthos scientifique » : le désintéressement, le communalisme, l'universalisme et le scepticisme (Merton, 1973). Dans les travaux interactionnistes, ni la science ni une autre activité n'occupe une place particulière dans la société. Ils considèrent néanmoins eux aussi qu'il existe une « profonde différence » entre les

« activités savantes » et « consultantes » (Freidson, 1984 [1970] ; voir aussi Hughes, 1996), en raison des objectifs distincts qu'elles poursuivent, et des systèmes de valorisation et de légitimation professionnelle qui leur sont propres : le travail scientifique consiste en la production de savoirs nouveaux et dépend exclusivement de la reconnaissance des pairs tandis que le travail consultant est tourné vers la résolution de problèmes pratiques et suppose de gagner la confiance des client-es ou usager-ères. Dans cet article, nous proposons de réexaminer cette distinction établie entre activités savantes et consultantes en étudiant des personnes qui déclarent « faire de la recherche » tout en pratiquant une autre activité professionnelle, en l'occurrence la conservation-restauration des biens culturels.

Comme la médecine ou l'architecture, la conservation-restauration est une « profession consultante » car une clientèle variée – conservateur·ices du patrimoine, antiquaires, galeristes, et toute personne possédant un objet ou un monument présentant une valeur esthétique, historique, économique, documentaire ou encore sentimentale – s'adresse à un ou une membre de la profession lorsqu'elle a un *problème concret* qu'elle ne peut pas résoudre par elle-même, en l'occurrence ici de savoir comment améliorer l'état ou l'apparence du dit objet ou monument. A partir des années 1970, le profil des professionnel·les réalisant des opérations de conservation-restauration s'est diversifié (Auteur A, 2011, 2016) : la création de formations universitaires de niveau Master (voir l'encadré), là où n'existaient que des formations courtes ou par apprentissage, a eu pour conséquence l'émergence d'un groupe professionnel réunissant les personnes diplômées de ces nouvelles formations, qui se nomment conservateurs-restaurateurs et conservatrices-restauratrices de biens culturels, ou « C-R ». ¹ Ce groupe a rapidement revendiqué la supériorité de son expertise en matière de conservation-restauration par rapport à celle des « restaurateurs » et « restauratrices » n'ayant pas suivi ces cursus, en mettant en avant leur démarche d'investigation scientifique des objets et le recours à des « savoirs abstraits » (Abbott, 1988). ² Or, des C-R contribuent directement à la production et à la diffusion de ces savoirs en publiant des articles dans des revues spécialisées et en participant à des colloques scientifiques. Dans quelle mesure ce travail académique s'inscrit-il dans la continuité de l'activité consultante, ou s'en distingue-t-il ? Qu'est-ce qui motive à faire de la recherche en conservation-restauration, leur permet de le faire ou au contraire les en empêche ? Comment la conciliation d'activités si différentes fonctionne-t-elle au quotidien ?

Le fait de combiner des activités de recherche avec d'autres activités n'est pas propre au cas étudié. Les universitaires doivent ainsi effectuer à la fois des enseignements et du travail administratif en plus de leurs recherches (Becquet et Musselin, 2004 ; Musselin, 2008) ; les archivistes, les archéologues et les conservateur·ices de musées cumulent, entre autres, les devoirs de conservation du patrimoine et de production de connaissance (Apprill et Djakouane, 2016). Là où les études existantes portent majoritairement sur des personnes salariées pour lesquelles les activités de recherche font partie des missions incluses dans leur fiche de poste et sont cruciales dans l'évaluation et la gestion des carrières, notre cas d'étude permet d'appréhender des situations dans lesquelles le travail de recherche est plus explicitement subordonné à d'autres activités. Pourtant, nous verrons que les C-R, quel que soit leur statut d'emploi, développent des stratégies individuelles pour concilier leurs différentes activités à la manière des universitaires qui cherchent à limiter leurs services

¹ Nous utilisons au fil du texte cet acronyme couramment utilisé par les enquêté-es.

² Sur les 1 700 personnes diplômées des quatre formations depuis leur création, 1 200 exercent aujourd'hui la conservation-restauration dans tous les domaines de spécialités (Auteur A et autre, 2020). Les C-R représentent une part croissante, mais toujours minoritaire, de l'ensemble des professionnel·les réalisant des opérations de conservation-restauration dont l'effectif environne les 5 000 personnes.

d'enseignement et leurs charges administratives, délèguent une partie des activités de recherche, ou finissent par abandonner la recherche (Becquet et Musselin, 2004, p. 59-63).

Plus généralement, nous entendons contribuer à deux séries de travaux. D'une part, il s'agit de réfléchir à la spécificité du travail de recherche, et à la pertinence du clivage entre activités savantes et consultantes, dans un contexte où de plus en plus de personnes suivent des formations professionnelles « universitarisées » (Adé et Lescouarch, 2015),³ et exercent un « travail expert » (Abbott, 1988) requérant de mobiliser des savoirs abstraits et des méthodes d'investigation scientifiques toujours plus poussées, par exemple dans le domaine de la justice (Juston, 2016 ; Bechky, 2021). D'autre part, à la suite des conceptualisations les plus récentes en sociologie de l'expertise, nous considérons qu'il est pertinent de définir une activité professionnelle par le « réseau » d'acteurs humains et non-humains dans lequel un individu qui l'exerce s'inscrit (Eyal, 2013) et non par les seuls actes de travail qu'elle implique. Une telle approche « relationnelle » de l'expertise (Anteby et al., 2016) paraît particulièrement pertinente pour comprendre les expériences de travail « protéiformes » (Senett, 2004), « multi-facette » (Dumont, 2016) ou « multi-activité » (Bidet, 2011). A l'issue de notre étude, nous montrerons que le déploiement d'un individu, dans le cadre de son activité professionnelle, dans plusieurs réseaux d'expertise, peut avoir des retombées positives mais aussi générer des tensions, et implique, pour être soutenable, un « travail d'articulation » (Strauss, 1985) pouvant prendre plusieurs formes.

L'article, qui s'appuie sur une enquête qualitative auprès de 39 C-R en activité (voir l'encadré), est structuré en trois temps. Nous allons d'abord montrer que la recherche en conservation-restauration peut s'analyser comme un *continuum* de situations d'activité comprises entre deux pôles ou réseaux d'expertise, l'un consultant et l'autre savant, définis par un ensemble de lieux de travail, de produits, d'équipements et d'audiences spécifiques. Nous verrons ensuite que s'inscrire dans le réseau d'expertise propre à la recherche savante est porteur de bénéfices mais aussi de dilemmes qui diffèrent selon les situations d'emploi et les ressources des individus. En dernier lieu, nous montrerons que les professionnel·les qui parviennent à maintenir leur implication dans la recherche savante tout en réalisant des opérations de conservation-restauration articulent ces activités selon deux logiques que l'on propose de nommer segmentation et intégration.

Données et méthode d'enquête

Les données utilisées dans cet article sont principalement issues d'une enquête collective, réalisée en 2019 pour le ministère de la Culture (Auteur A *et al.*, 2020), visant à mieux connaître les professionnel·les qui réalisent les opérations de conservation-restauration sur les biens culturels publics relevant des différents domaines patrimoniaux (archéologie, archives, bibliothèques, monuments historiques, musées). Trois sujets ont plus particulièrement été

³ A partir du début des années 2000, sous l'impulsion de la déclaration de Bologne, d'importantes réformes ont transformé les cursus de formation initiale de nombreux domaines d'activité avec comme objectifs d'harmoniser les diplômes entre pays européens et de décloisonner les milieux universitaire et professionnel. Cela concerne aussi bien les domaines dits de « l'interaction humaine » comme l'enseignement (Bourdoncle, 2007), la masso-kinésithérapie (Maleyrot et al., 2019), les soins infirmiers ou le travail social (Adé et Piot, 2020 ; Iori, 2017 ; Enrico et Rougerie, 2014), que ceux du journalisme (Chupin, 2009), de la culture et du patrimoine (Abrioux et Tanchoux, 2016).

traités : les parcours de formation, les conditions d'emploi et l'investissement dans les activités de recherche. Les 60 personnes incluses dans l'échantillon ont été identifiées en combinant plusieurs canaux d'entrée (annuaires d'association, programmes de colloque, listes d'intervenants dans les différents domaines patrimoniaux) puis en suivant la méthode dite « boule-de-neige », le but étant de pouvoir appréhender la diversité des profils socio-économiques propre à la population étudiée.

L'analyse présentée dans cet article porte sur la fraction la plus diplômée de cette population, à savoir les 39 personnes de l'échantillon qui ont suivi l'une des quatre formations publiques françaises de niveau Master en conservation-restauration, ou qui ont été habilitées par le ministère de la Culture et sont donc reconnues comme ayant un niveau équivalent. Les quatre formations sont les suivantes : le diplôme de Master professionnel « Conservation-restauration des biens culturels » de l'université Paris I, créé en 1973 sous le nom de Maîtrise « Sciences et technique en conservation-restauration des biens culturels » ; le diplôme de l'Institut national du patrimoine (INP), département restaurateurs, créé en 1978 sous le nom d'Institut français de restauration d'œuvres d'art (IFROA) ; le diplôme de l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA), mention « conservation-restauration », créé en 1983 ; le diplôme de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, anciennement École supérieure des Beaux-arts de Tours (ESBAT), cycle « conservation-restauration des œuvres sculptées », créé en 1983. Environ 35 personnes par an sortent diplômées des formations de Paris I et de l'INP dans tous les domaines de spécialité tandis que les deux autres diplômes sont décernés à une dizaine de personnes chaque année dans les spécialités sculpture à Tours et peintures et art contemporain à Avignon.

Les 39 C-R ont les caractéristiques suivantes : 30 sont des femmes (77 %), leur âge moyen est 44 ans (entre 27 et 64 ans au moment de l'enquête) ; 21 ont des parents cadres ou professions intellectuelles supérieures (54 %) ; 29 vivent à Paris ou en Ile-de-France (74 %) ; leurs revenus individuels net tirés de l'activité de conservation-restauration sont en moyenne de 2 200 euros par mois (de 550 à 6 500 euros) ; 18 occupent un poste salarié (46 %) dans une organisation (atelier privé, musée, bureau d'études, service d'archives, *etc.*), et 21 sont en exercice indépendant (54 %) y compris les membres d'une société de portage ou d'une société coopérative. Tous les domaines de spécialité sont représentés : peinture, sculpture, photographie, arts textile, mobilier, photographie, objets archéologiques, *etc.* Notre échantillon paraît relativement représentatif de la population des diplômés des formations de niveau Master, sauf en ce qui concerne la part des salariés, qui est ici beaucoup plus élevée car nous souhaitons enquêter une grande variété de postes occupés – parmi les 1 200 diplômés exerçant aujourd'hui la conservation-restauration en France, 76 % ont le statut d'indépendant (Auteur A *et al.*, 2020).

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés en face-à-face et majoritairement sur le lieu de travail des enquêté-es. Ils ont duré entre une et trois heures, 127 minutes en moyenne. Le guide incluait des questions portant sur la formation initiale (choix du métier, choix de la formation, vécu de la formation et notamment des stages et de l'année du mémoire), les premiers temps de l'entrée dans la vie active (installation, démarchage de clients, recherche de postes, prise de poste pour les salariés) et les activités de recherche (modalités, freins et facilitateurs). Selon le niveau d'investissement des personnes dans ces activités, le sujet était parfois abordé très tôt dans l'entretien, et évoqué en étroite relation avec la description de la carrière et de l'activité. Nous avons également collecté les *curriculum vitae* des personnes interrogées et considéré comme des données complémentaires les présentations de soi

apparaissant dans leurs publications ou sur divers supports numériques (annuaire en ligne, site internet personnel, publications). Dans l'article, les noms ont été changé.

1. La recherche en conservation-restauration : entre réseau consultant et réseau savant

Avant même d'être admises dans les cursus de conservation-restauration, les personnes qui se destinent à devenir C-R ont obtenu leur baccalauréat, souvent dans une filière scientifique, et poursuivi des études supérieures déjà longues en archéologie, histoire de l'art ou même en sciences, tout en continuant de se former à des techniques de création comme la reliure, la sculpture, la bijouterie ou les arts textiles. Pendant les quatre à cinq années de préparation du diplôme proprement dit, les enseignements suivis sont très divers (pratique de la restauration, chimie des matériaux, principes éthiques, histoire de l'art, *etc.*), à l'instar des études de médecine où « l'enseignement des dimensions psychologiques, sociales, culturelles et humanistes de la santé, de la maladie et de la médecine s'inscrit à côté de celui des connaissances strictement biomédicales » (Carricaburu et Ménoret, 2004). Leur parcours de formation consiste ainsi en une exposition prolongée à de multiple corpus de savoirs académiques, qu'il s'agit de mobiliser pour fonder scientifiquement leurs diagnostics et mettre au point des propositions de traitements. En outre, les étudiant·es ont réalisé des stages dans des musées et des laboratoires de recherche, et rédigé un « mémoire de recherche » pour lequel il a fallu effectuer un travail bibliographique, des expérimentations et rédiger les résultats. En un mot, les C-R ont donc été formé·es et socialisé·es au travail scientifique.

Au sortir de la formation, la plupart déclare continuer à « faire de la recherche » en conservation-restauration. Qu'est-ce que cela signifie ? Les définitions recueillies en entretien sont variées : consulter un article sur internet, « comprendre la problématique de l'objet », « faire des tests » afin d'approfondir la connaissance d'un matériau ou d'un type d'objet étudié dans le cadre de leur formation, ou encore « prendre le temps d'écrire ». Il paraît néanmoins insuffisant de s'en tenir aux actes de travail réalisés. Nous proposons d'appréhender la recherche en conservation-restauration comme un *continuum* de situations d'activité défini par deux pôles ou « réseaux d'expertise » (Eyal, 2013), l'un consultant et l'autre savant, chacun étant caractérisé par un ensemble de lieux, de produits, d'équipements, et d'audiences spécifiques (Tableau 1).

Tableau 1. La recherche en conservation-restauration

	<i>Réseau consultant</i>	<i>Réseau savant</i>
Visée	Résolution de problèmes pratiques de conservation-restauration Rapports d'intervention	Production et diffusion de savoirs Publications et communications dans des évènements scientifiques
Lieux et équipements	Ateliers, lieux de conservation Équipement modeste	Laboratoires, centres d'archives Équipements spécifiques

	Ressources numériques	Partenaires académiques
Audience	Clients et commanditaires	Pairs publiant dans les revues et participant aux conférences

1.1. La recherche au service de l'activité consultante

La recherche consultante, en premier lieu, est au service de la résolution de problèmes concrets de conservation-restauration – que faire pour tel objet ou monument dont l'état se dégrade ou risque de se dégrader ? Dès qu'une personne s'adresse à un·e praticien·ne, une série d'interactions s'engage autour de l'objet en question selon le schéma-type de la « relation de service » (Goffman, 1968). La légitimité professionnelle des C-R repose alors sur leur capacité à maîtriser l'interaction de façon à construire et satisfaire la demande (Milburn, 2002). Or, dans ce processus, l'observation de l'objet est clé, comme le rapporte une enquêtée à propos d'un livre ancien confié par un conservateur du patrimoine :

« On a fait toute une étude sur une enluminure parce qu'on la trouvait bizarre. Et on s'est dit : 'il y a sûrement des repeints, ça a dû être repris'.⁴ Et effectivement on a vu qu'il y avait... on a travaillé avec un microscope. [...] tu peux adapter une lampe UV par exemple ou infrarouge je crois dessus, mais nous on l'a juste utilisé comme ça. T'as une lampe donc tu peux voir quand même assez euh... ça va jusqu'à fois 20 je crois. [...] si tu te mets à un endroit que tu trouves douteux. [Rire] On a vu qu'il y avait deux types d'or par exemple. Donc...

Enquêtée : Donc forcément ça été fait en deux fois.

– Voilà, ça été repris [...] à force de voir des objets, des objets, des objets, t'arrives à te dire : 'bah ça, non, ce type de reliure à cette époque ce n'est pas possible' ou 'ce type de matériau non. Un papier comme ça, ce n'était pas utilisé... c'est bizarre'. Enfin tu te dis : 'il y a un truc bizarre' et donc c'est des choses que les conservateurs ne peuvent pas forcément voir parce que toi, t'as démonté des livres, tu vois, t'as l'habitude de la matérialité qu'eux n'ont pas forcément. » (Conservatrice-restauratrice salariée dans un atelier de conservation-restauration depuis 2 ans)

Le travail décrit ici consiste en la recherche et l'interprétation d'indices, un travail d'enquête typique du raisonnement scientifique (Ginzburg, 1979). La caractérisation du repeint a mobilisé l'expérience des professionnel·les, leurs connaissances des matériaux utilisés à l'époque de création de l'objet, ainsi que des dispositifs scientifico-techniques permettant de « repousser la frontière du visible » (Bessy et Châteauraynaud, 1993). Réaliser une telle étude de l'objet revient à mettre leurs compétences scientifiques *au service de* l'activité de conservation-restauration. Au pôle consultant, le travail de recherche vise ainsi à résoudre le problème posé par une clientèle profane – ici un conservateur qui n'était pas en mesure de déceler la présence du repeint et encore moins de le traiter. La recherche consultante a typiquement lieu dans l'atelier, comme ici, ou sur le lieu de conservation de l'objet, et mobilise un équipement et des ressources documentaires modestes. Les résultats sont

⁴ Un « repeint » est une couche picturale qui n'est pas de la main de l'artiste mais a été ajoutée postérieurement au moment de la création de l'objet, le plus souvent parce que la matière picturale originale s'était dégradée. Après avoir décelé un repeint, les C-R proposent aux commanditaires de le laisser, de l'enlever ou de le modifier.

consignés dans un rapport d'intervention remis aux propriétaires ou responsables des objets une fois le travail accompli. Les dispositifs scientifico-techniques font ainsi partie des acteurs humains et non-humains, aux côtés des client-es, des ateliers, des devis, des appels d'offres, ou encore des rapports d'intervention, qui constituent le réseau d'expertise propre à l'activité consultante.

1.2. La recherche savante : un autre réseau d'expertise

A l'autre pôle, la recherche savante vise la production et la diffusion de savoirs nouveaux – sur une technique de conservation-restauration, un matériau, un processus d'altération ou encore sur l'histoire d'un type d'objets ou d'une technique de création – *via* des publications dans des revues spécialisées et des communications dans des conférences.⁵ Les opérations de collecte de données et d'analyse ont typiquement lieu en dehors de l'atelier, par exemple en laboratoire ou dans des services d'archives, mobilisent des équipements sophistiqués ainsi que le concours de partenaires académiques, comme dans le cas d'un enquêté ayant obtenu un financement pour travailler avec des biochimistes :

« Là j'ai une bourse [...] directement sur un sujet, donc très technique de restauration, sur une méthodologie que j'ai un peu découverte par hasard. J'ai eu des réactions bizarres qui ont eu lieu, donc j'ai un peu creusé et j'ai trouvé que ça pouvait marcher. Après, moi, j'étais arrivé à un niveau qui n'était pas suffisant niveau scientifique, donc j'ai demandé cette bourse et donc du coup, j'ai l'aide du laboratoire scientifique pour faire des analyses. Là, j'ai des petites éprouvettes en vieillissement artificiel : c'est la vraie recherche scientifique. » (Conservateur-restaurateur indépendant depuis 6 ans)

Dans certains cas, les C-R initient le projet de recherche, lèvent des fonds et contrôlent l'ensemble du processus de travail.⁶ Dans d'autres, leur contribution se limite à l'opération de collecte de données comme cela a pu être observé à propos des ingénieurs et ingénieures de recherche ou des post-doctorants et post-doctorantes (Lanciano-Morandat, 2019). La collaboration avec des historien·nes d'art, des archéologues, ou des scientifiques d'autres disciplines leur permet aussi de publier davantage d'articles, et dans des revues ou des ouvrages au rayonnement plus important. A l'instar des universitaires, les enquêté-es les plus engagé-es dans la recherche savante ont une vision claire de la hiérarchisation des revues et aspirent à publier dans celles qui sont considérées comme les plus reconnues au niveau international comme *Studies in Conservation*. De même, participer à un colloque international comme la conférence annuelle du Comité conservation du Conseil international des musées (ICOM-CC) est présenté comme un accomplissement.

⁵ Plus rarement, les résultats de la recherche se traduisent en brevets (par exemple, avec l'invention d'une technologie laser pour le nettoyage des vernis), ce qui positionne la recherche savante en conservation-restauration entre les mondes académiques et industriels (Lanciano-Morandat, 2019).

⁶ L'obtention de bourses ou de financements pour réaliser un projet de recherche savante reste exceptionnel. Les domaines de la conservation-restauration des œuvres d'art contemporain et du patrimoine industriel semblent particulièrement dynamiques de ce point de vue car les professionnel·les exerçant à leur compte peuvent bénéficier de bourses du Centre national des arts plastiques (CNAP) pour mener des projets de recherche en conservation-restauration. Attribuée pour un an et renouvelable, leur montant est d'environ 8 000 euros. C'est le seul financement accessible en France aux indépendant·es en dehors des contrats doctoraux qui commencent aussi à apparaître, notamment à l'INP sous la forme du « doctorat par projet » permettant de cumuler le travail de thèse avec une activité professionnelle à mi-temps. Il est enfin possible pour des C-R de mener ou de s'associer à des projets de recherche financés par du mécénat ou des programmes de l'Agence Nationale et la Recherche, mais cela reste très rare.

La plupart des enquêté-es qui déclarent avoir des activités de recherche publient dans des revues de rayonnement national et participent à des événements qui ne sont pas exclusivement dédiés à la diffusion de savoirs nouveaux – les échanges contiennent aussi une dimension de formation continue et de réflexion sur les conditions de travail et d’emploi de la conservation-restauration. A l’inverse, certaines études de cas réalisées à la faveur d’une opération de conservation-restauration, selon une logique propre à la recherche consultante décrite plus haut, donnent lieu à publication dans des revues spécialisées, et mobilisent parfois des équipements très spécifiques et des partenariats académiques, notamment dans les cas de restauration d’œuvres très prestigieuses. La recherche consultante donne alors lieu à un produit savant. La recherche en conservation-restauration est donc bien définie comme un *continuum* de situations d’activité comprises entre deux pôles ou réseaux d’expertise. Par la suite, nous considérons que font de la recherche savante les personnes qui décrivent une partie au moins de leur activité comme visant la production de savoirs et impliquant une forme de diffusion de ces savoirs, autrement dit, s’inscrivent dans un autre réseau d’expertise que celui de l’activité consultante – un réseau propre au monde académique, peuplé d’acteurs académiques, comme les colloques, laboratoires, revues, bourses, ou encore les universitaires avec lesquels copublier.

2. La recherche savante sous tension : bénéfiques et dilemmes

À de rares exceptions près, les C-R déclarent avoir beaucoup apprécié leur dernière année de formation dont une bonne part est consacré au mémoire de recherche, et souhaiter continuer de faire de la recherche savante. Nous allons voir cependant que leur relation à cette activité est ambivalente car, tout en étant perçue comme porteuse de nombreux bénéfiques, elle est aussi associée à un sentiment de frustration qui, le plus souvent, grandit avec l’avancée dans la carrière, *a fortiori* chez les femmes et les personnes ne disposant pas d’autres ressources économiques que celles tirées des revenus de leur activité professionnelle.

2.1. Les bénéfiques consultants de la recherche savante

L’engagement dans les activités de recherche savante répond à au moins deux motivations : accroître sa satisfaction personnelle et valoriser son travail auprès des autres, notamment des commanditaires. En premier lieu, faire de la recherche apporte de la diversité au métier, rompt la routine, ou encore agit comme une force de rappel quant à leurs capacités intellectuelles :

« [Participer à des colloques et écrire des articles,] c’est une façon de valoriser ce que je fais, parce que peut-être qu’il y a des moments où j’en ai ras-le-bol de frotter, et que je me dis : ‘J’ai un cerveau.’ » (Conservatrice-restauratrice indépendante depuis 10 ans)

Le registre personnel de justification est particulièrement présent parmi les professionnel·les qui exercent la conservation-restauration depuis plusieurs années, à l’instar d’autres personnes s’engageant dans des formes de « pluriactivité choisie » (Rouault, 2002) dans le but d’enrichir leur expérience globale de travail en développant une dimension peu présente dans leur activité principale, par exemple la « créativité » (Rowe, 2019). Plus précisément, l’envie de poursuivre ou de reprendre les activités de recherche entamées avec le mémoire de fin d’étude est présentée comme un moyen de renforcer la dimension « intellectuelle » de l’activité de conservation-restauration, et ainsi de compenser une certaine déception née du décalage entre la formation, au fort contenu théorique et donnant beaucoup d’importance au travail de réflexion sur le patrimoine, les objets et les matériaux, et le métier finalement exercé,

notamment dans un contexte d'exercice indépendant, requérant de consacrer beaucoup de temps au travail relationnel et administratif, et pouvant se révéler répétitif dans les traitements réalisés.

En promouvant leur travail scientifique par des publications et des communications, les C-R espèrent aussi étendre leur visibilité, obtenir davantage de reconnaissance de leurs pairs, conquérir de nouvelles clientèles, se distinguer de leurs concurrent-es et finalement obtenir davantage de contrats. Un enquêté dit ainsi avoir utilisé son mémoire de fin d'études comme « carte de visite » à la sortie de la formation pour se faire connaître auprès des conservateur-ices de musées. Une conservatrice-restauratrice également indépendante s'est réjouie d'avoir pu signer un article avec un collègue archéologue en indiquant le nom de sa structure pour « se faire de la pub ». Les personnes ayant un poste dans un musée ou une bibliothèque voient aussi les activités de recherche comme un moyen de renforcer la visibilité de leur atelier ou service en interne, dans un contexte général où la présence et la légitimité de la conservation-restauration au sein des établissements patrimoniaux est très restreinte en France, relativement à d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord (Auteur A, 2010). Au travers de la participation à des projets de recherche avec des équipes universitaires, l'obtention de financements dédiés, les communications et les publications, les C-R cherchent à se positionner sur le marché ou sur leur lieu de travail comme étant des personnes particulièrement qualifiées et compétentes du fait d'une plus grande proximité avec le monde académique, selon une stratégie classique de singularisation et de distinction (Vallas, 2001) :

« Le fait de faire un projet de recherche, ça donne une compétence particulière et aussi, comment dire, quand même un regard de qualité parce que ça veut dire que si on travaille dans [un laboratoire] comme celui-ci, on est plus rigoureux. Enfin, il y a quand même une image qui va avec ça aussi. Ça me fait connaître parce que je publie, parce que je prends le temps d'écrire, je prends le temps d'aller à des colloques, je prends le temps d'engager des discussions avec les gens. Et du coup, c'est comme ça aussi qu'on me contacte. Enfin, c'est impossible à quantifier mais je pense que c'est ça aussi qui, dans certains cas, fait accepter que mes tarifs soient plus élevés. » (Conservatrice-restauratrice indépendante depuis 3 ans)

L'espoir de retombées symboliques et économiques – les bénéfiques consultants – de la recherche savante cadrent leur activité en contribuant à construire une définition de soi (« une image ») et une valeur marchande (« mes tarifs »). Les C-R qui font de la recherche savante conçoivent leur expertise comme distincte du fait des tâches accomplies (écrire, communiquer, discuter) mais aussi de leur inscription dans un réseau de lieux, d'acteurs et d'équipements auquel le reste du groupe professionnel n'a pas accès.

Les activités de recherche en conservation-restauration étant rarement rémunérées voire coûteuses, le cas étudié se rapproche d'autres travaux montrant que l'exercice simultané de plusieurs activités permet aux individus de générer de la satisfaction au travail (Rowe, 2019 ; Fiorelli et al., 2011), de se ménager de nouvelles opportunités de carrière notamment pour les personnes en exercice indépendant (O'Mahony et Bechky 2006 ; Devetter et al., 2015) ou encore, pour les salarié-es, de redonner du sens à leur travail en façonnant les contours et le contenu de leur poste (Wrzeniewski and Dutton 2001).

Le fait que la majorité des enquêtés utilisent les expressions de travail « gratuit », « autofinancé » ou « bénévole » pour caractériser leurs activités de recherche suggère néanmoins que faire de la recherche en pratiquant la conservation-restauration repose sur un fort engagement individuel qui confine à l'auto-exploitation. Comme l'a montré Maud Simonet (2018) à propos d'autres domaines, l'État joue un rôle non négligeable dans la

« fabrique du bénévolat » en matière de recherche en conservation-restauration dans la mesure où il a été l'artisan principal de la montée en qualification des C-R et continue de les former à grand frais pour qu'ils et elles soient capables de conduire ce type d'activité sans pour autant créer des postes correspondants à leur niveau de compétence et d'aspiration. Il n'y a alors souvent pas d'autre choix, au sortir de la formation, que de s'engager dans la recherche savante de façon bénévole, ce qui s'avère difficilement tenable dans la durée du fait des concurrences qui s'exercent avec l'activité consultante.

2.2. Parmi les salarié·es : le difficile équilibre entre idéal savant et professionnalisme

Le problème se pose différemment selon leur statut d'emploi. Pour les C-R en poste dans des établissements patrimoniaux ou des bureaux d'études, il s'agit avant tout de (bien) négocier son « temps de recherche » avec la hiérarchie, puis de continuer à veiller à ce que les activités de recherche savante ne soient pas compromises au profit de la seule réalisation des opérations de conservation-restauration, toujours plus urgentes et donnant lieu à des bénéfices plus visibles et immédiats. Une enquêtée travaillant depuis dix ans dans un établissement patrimonial explique ainsi que, depuis l'arrivée d'un nouveau conservateur à la tête de son service il y a deux ans, il lui est plus facile de négocier pour elle et son équipe d'assister à des colloques sur leur temps de travail, même si elle continue de rédiger ses articles et ses communications le soir, à son domicile. Au contraire, une personne en poste dans un grand musée parisien exprime un fort ressentiment face aux nouvelles orientations de sa structure. Pendant les trois premières années qui ont suivi la signature de son contrat, l'intérêt pour la recherche était mis en avant par sa hiérarchie et elle parvenait à consacrer 10 à 15 % de son temps de travail à cette activité. Elle a même conduit un projet de recherche appliquée après l'obtention d'un financement via le service du mécénat du musée. Mais, depuis deux ans, elle constate un net recul de la place de la conservation-restauration dans son institution : les C-R ne sont plus convié·es aux réunions préalables d'organisation des expositions, voient leur charge de travail concernant les opérations de traitement augmenter sans moyens supplémentaires, et les activités de recherche ne font plus partie des missions qui leur sont officiellement assignées. Dans un contexte de travail salarié, le maintien de l'activité de recherche savante dépend donc de la capacité des individus à défendre la place du travail scientifique auprès de leur hiérarchie, et d'arbitrages qui ont lieu au niveau de la structure.

La négociation se joue également au niveau individuel car, quel que soit le temps de recherche figurant sur la fiche de poste, les activités associées ont tendance à se prolonger en dehors du temps de travail, au domicile :

« Le problème, c'est de faire toujours des heures qu'on ne peut pas rattraper, de travailler à la maison pour faire les articles, voilà. [...] je ne nie pas le retour personnel. C'est-à-dire que c'est une passion donc... voilà, j'ai fait mon mémoire dessus, donc j'ai pu écrire des articles, j'ai travaillé à la maison en faisant... je m'y retrouve. Le problème, c'est que maintenant mes jeunes collègues, je ne peux pas leur demander ça. On fait partie de la fonction publique, donc je ne peux pas leur demander d'écrire des choses sur leurs temps personnels. Et ça va être un problème parce qu'on n'a absolument pas le temps et là justement la gestion du temps devient problématique parce que... bah parce que les sollicitations se multiplient. Alors, ça devient aussi des problèmes de... comment dire... [...] les chargés de conservation disent : « mais ils sont là pour quoi ? Ce n'est pas ça qu'on leur demande, on demande également une production ». Et ça devient difficile d'équilibrer les deux. Tant que je pouvais faire ça à la maison, ça va, mais mes jeunes collègues qui arrivent, elles ont envie. Héloïse, elle sort également du Master, donc elle est là depuis un an, mais ils ont également envie de participer scientifiquement à l'atelier et de... bah d'exploiter également leurs connaissances et je sais...

je ne sais pas comment je vais pouvoir faire pour équilibrer, répondre à la fois aux demandes de l'équipe qui sont des demandes qui se justifient et répondre aux demandes des départements qui se justifient aussi. » (Conservatrice-restauratrice salariée depuis 15 ans dans un grand établissement patrimonial et responsable d'atelier)

Dans cet extrait apparaît clairement que les salarié-es aspirent à produire des connaissances et à les valoriser sous la forme de publications. Ce souhait trouve sa source dans la formation suivie et est sans cesse actualisé par les sollicitations reçues pour des participations à des manifestations scientifiques. Étant donné le faible nombre de postes salariés en conservation-restauration en France, les personnes qui les occupent se sentent « chanceuses » et comme investies d'une mission à l'égard des membres indépendants de leur groupe professionnel et pour lequel il est encore plus difficile de dégager du temps pour la recherche. Or, cet idéal savant en rencontre un autre, celui du professionnalisme, qui implique de rendre des comptes dans un environnement de plus en plus contraint par les principes de la nouvelle gestion publique (Bezes et al., 2011).

La tension entre ces deux idéaux concurrents mais tout aussi légitimes aux yeux des personnes salariées engendre du « surtravail à domicile », un phénomène documenté dans le cas des experts scientifiques exerçant dans des centres de recherche privés (Goussard et Tiffon, 2016 ; voir aussi Apprill et Djakouane, 2016 ; Becquet et Musselin, 2004 ; Lanciano-Morandat, 2013, Maria Rio Carral et Fuselier, 2013). Si les plus jeunes dans le métier souhaitent volontiers s'y engager, les plus âgé-es montrent davantage de réticence, soit que la pratique de la recherche comme un travail « à côté » (Weber, 1989) conduise à un certain épuisement ou démotivation, soit que ce travail ne soit pas suffisamment reconnu par leur hiérarchie, soit encore que leurs projets familiaux limitent leur disponibilité. Ce dernier point concerne surtout les femmes, au même titre que la parentalité freine les carrières des femmes universitaires en matière de publications alors qu'elle affecte peu les trajectoires professionnelles de leurs collègues masculins (Marry et Jonas, 2005).

2.3. En exercice indépendant : les dilemmes de la concurrence des temps

Les C-R qui exercent sous le statut d'indépendant sont libres d'organiser leur temps et n'ont pas de compte à rendre à leur hiérarchie mais connaissent les affres de la « concurrence des temps », un phénomène mis en évidence au sujet des artistes qui combinent leur travail de création avec d'autres activités comme l'enseignement et la gestion de projets (Sinigaglia-Amadio et Sinigaglia, 2017 ; voir aussi Bureau *et al.*, 2009). Nombreuses sont ainsi les enquêté-es qui regrettent de ne pas pouvoir mettre à profit les compétences scientifiques acquises lors de leur formation par manque de temps :

« On adorerait certaines fois faire des recherches, mais on ne peut pas parce que c'est nous qui financerions la recherche sur notre temps, sur des matériaux, donc là aussi parfois il y a une petite frustration de se dire y'a tel et tel truc à étudier, bah non... [...] de toute façon, les bourses qui sont allouées, ça paye même pas un quart du temps ou des matériaux pour la recherche. Malheureusement, faut qu'on mange, quoi. » (Conservatrice-restauratrice indépendante depuis 12 ans)

Si elles peuvent les aider à terme à se distinguer sur le marché et leur apporte de la satisfaction, les activités de recherche ont en effet un coût qui se mesure en temps de travail et en frais réels lorsqu'il s'agit d'engager des dépenses pour assister à des colloques ou pour faire réaliser des analyses en laboratoire. Il en va très différemment de l'enseignement, une activité pratiquée par la moitié des personnes de notre échantillon sous des formats variés

(cours réguliers ou ponctuels dans les programmes de formation dont ils sont issus ou d'autres établissements, encadrement de stages d'étudiants en conservation-restauration, animation d'ateliers ou de stages pour adultes ou enfants) et qui leur permet de générer des revenus stables complétant ceux tirés de l'activité de conservation-restauration.

Ces dilemmes s'accroissent à mesure que les activités associées à la recherche savante débordent sur la vie personnelle et familiale. Parmi les personnes relativement jeunes dans la carrière, l'engagement bénévole dans le travail de recherche s'inscrit dans la continuité d'une période de formation intense, souvent déjà marquée par une activité plurielle (petits boulots, stages, cours du soir), et dans la perspective d'accroître sa légitimité professionnelle. Tous les temps sociaux sont finalement consacrés à la construction du projet professionnel de la personne. Une enquêtée ayant toujours travaillé pour financer ses études et dont le compagnon réalise une thèse de doctorat qui requiert aussi un fort engagement, reconnaît que continuer à faire de la recherche de façon soutenue est usant et sans doute peu conciliable avec un projet d'enfant :

« J'ai l'impression d'être dans une dynamique positive mais j'ai aussi le sentiment que je ne pourrais pas le maintenir sur le long terme. Parce que, ne serait-ce que moi, à un moment donné, je n'ai plus l'énergie de le faire, ça ne se fera pas tout seul. Donc, ça, c'est quand même un gros problème, c'est-à-dire que c'est basé, en gros, sur ma propre force de conviction.

Enquêteur : J'imagine que si vous avez un enfant par exemple...

– Fatalement, je ne pourrai pas tout faire. Donc, oui, il y aura des choix à faire et forcément, je pense que ça va se faire sur le travail. Mais, ça voudra dire que je décide d'abandonner des aspirations parce que je ne pourrai plus les mener. » (Conservatrice-restauratrice indépendante depuis 3 ans)

L'enquête montre effectivement que l'avancée en âge et les changements de situation familiale conduisent souvent à la réduction voire à l'abandon complet des activités de recherche car les personnes doivent générer davantage de revenus ou consacrer plus de temps au travail domestique. Nous avons aussi rencontré une conservatrice-restauratrice ayant délaissé la recherche savante à mesure que son entreprise a pris de l'ampleur et qu'elle a dû consacrer du temps à l'encadrement de son équipe et à la gestion de l'entreprise.

Le maintien d'une activité de recherche savante dépend aussi des ressources extérieures dont disposent les individus. Les C-R qui font de la recherche bénéficient souvent du soutien financier de leurs parents, y compris via la mise à disposition d'un logement ou d'un prêt à taux nul, et ont des conjoint-es ayant des revenus stables et qui prennent en charge le travail domestique. Par exemple, l'un de nos enquêtés publie et communique dans des colloques alors qu'il a deux enfants de 6 et 10 ans au moment de l'entretien, plusieurs salariées dans son atelier et que la situation financière de son entreprise est encore « bancal » selon lui. Cela n'est possible que grâce au fait que son épouse a un poste en contrat à durée indéterminée tout en ne travaillant qu'à 80 %, ce qui lui laisse le temps de s'occuper des enfants et de la maison, à l'instar des compagnes d'agriculteurs (Bessière, 2008) et d'artisans boulangers (Bertaux-Wiame, 2004). Comme la plupart des femmes exerçant sous statut indépendant, les conservatrices-restauratrices mobilisent certes, elles aussi, les ressources économiques de leur conjoint, mais éprouvent plus de difficultés que leurs collègues masculins à bénéficier de leur soutien domestique (Landour, 2017) et ont tendance à adapter leur temps de travail aux impératifs familiaux (Jourdain, 2017), ce qui limite leur investissement dans les activités de recherche.

3. Segmentation et intégration : deux logiques d'articulation des réseaux d'expertise savante et consultante

Maintenant que nous avons compris les motivations et les contraintes associées à la recherche savante, il convient d'approfondir l'étude des modalités concrètes de réalisation de cette activité. Notre enquête montre que les C-R s'inscrivent dans les réseaux d'expertise propres aux activités savantes et consultantes en suivant deux grandes logiques d'articulation, la segmentation et l'intégration, caractérisées par des rhétoriques et des pratiques spécifiques (Tableau 2). La première logique requiert un « travail d'articulation » (Strauss, 1985)⁷ pour fractionner les temps de travail et investir des lieux et des audiences séparés, ce qui conduit à développer plusieurs définitions de l'expertise (Anteby et Holm, 2020). Dans la logique d'intégration, au contraire, les deux réseaux d'expertise sont conçus comme étant interdépendants voire indissociables, ce qui requiert de mettre en cohérence les temporalités, les lieux et les audiences.

Tableau 2. Articuler les réseaux d'expertise savant et consultant

	<i>Logique de segmentation</i>	<i>Logique d'intégration</i>
Dans les discours	Deux réseaux bien distincts Rhétorique du cloisonnement	Deux réseaux indissociables Rhétorique de la fusion
En pratique	Temporalités fractionnées Lieux séparés Non-congruence des audiences Définition de soi différentes selon les contextes d'énonciation	Gestion unifiée à travers des commandes comportant deux volets Congruence des audiences Identité hybride de praticien·ne-chercheur·se

Les deux logiques d'articulation sont offertes ici comme un cadre d'analyse pour comprendre l'ensemble des situations observées sans que celles-ci s'inscrivent exclusivement ou entièrement dans l'une ou l'autre des logiques. Dans la suite, nous illustrons ce cadre par les cas de Sabine et Christian, qui incarnent de façon idéale-typique les logiques de segmentation et d'intégration.⁸ Ces deux enquêté·es ont en commun de considérer la recherche savante comme une composante importante de leur travail et de leur identité professionnelle et, surtout, d'avoir une activité de publication et de communication plus soutenue que celle de la

⁷ Anselm Strauss (1985) a développé le concept de « travail d'articulation » à propos l'organisation des interventions de plusieurs individus coopérant à la réalisation d'un projet collectif. Les activités qu'il s'agit d'articuler sont donc réalisées par des personnes différentes, et le travail supplémentaire de coordination est accompli par l'une d'elles ou par une autre personne dont c'est le rôle dédié. Nous l'appliquons ici aux C-R qui doivent fournir ce surcroît de travail pour segmenter ou intégrer les activités savantes et consultantes.

⁸ Si, comme nous l'avons vu, le genre est déterminant quant à la soutenabilité des activités de recherche dans la durée, et cela quelle que soit la logique d'articulation suivie, l'enquête ne nous permet pas d'affirmer qu'il influence l'orientation vers l'une ou l'autre logique.

majorité des personnes de notre échantillon, ce qui rend plus saillantes leurs rhétoriques et pratiques d'articulation.

3.1.« Aux antipodes » : évoluer dans des univers de travail séparés

La logique de segmentation est incarnée par Sabine, qui décrit la réalisation des opérations de conservation-restauration et son travail de recherche comme étant « aux antipodes » l'un de l'autre. Au moment de l'entretien, cela fait trois ans qu'elle a obtenu son diplôme et a commencé à travailler comme indépendante en plus de réaliser des expériences et des analyses dans un laboratoire de recherche dans la continuité de son travail de mémoire. Elle est membre de plusieurs associations à vocation scientifique, a obtenu une bourse de recherche, publie des articles et participe à des colloques. Pendant l'entretien, elle souligne à plusieurs reprises l'existence d'une différence fondamentale entre « le scientifique » et « le restaurateur » :

« Le scientifique, il a une vision très normée, il faut qu'il respecte un certain nombre de passages obligés, donc toujours cette idée de : “Il faut que tout soit référencé.” Toujours cette idée de : “Il faut que tout soit reproductible.” En gros, une idée d'environnement contrôlé. La réalité du restaurateur est aux antipodes. C'est-à-dire que le restaurateur, il est tout le temps confronté à de l'incertitude, c'est toujours du cas par cas. Alors, il y a évidemment des similarités d'un cas à l'autre mais c'est toujours différent, ce n'est jamais reproductible. Un objet, du patrimoine, il est dégradé dans des conditions pas prévues au départ, il a eu une histoire pas prévue au départ, et donc ce n'est pas quelque chose qui est reproductible en fait, ni pour l'analyser ni pour reproduire le geste. » (Sabine, Conservatrice-restauratrice indépendante depuis trois ans)

La rhétorique du cloisonnement que Sabine déploie pour parler des « deux mondes » dans lesquels elle évolue, est née des épreuves qu'elle a traversées, notamment lorsqu'elle a réalisé qu'elle était la seule conservatrice-restauratrice dans un colloque de spécialistes du métal et qu'elle ne comprenait pas qu'ils et elles ne s'intéressent pas davantage aux applications pratiques des recherches qu'ils et elles faisaient. La frontière entre les deux univers de travail est aussi actualisée à chaque fois que Sabine se met à la paillasse ou à son bureau pour rédiger car, dit-elle : « il faut que je me mette dedans ». Il y a un coût non seulement à devoir entrer dans le monde de la recherche, présenté comme particulièrement exclusif et excluant, mais aussi à sortir du monde professionnel de la résolution de problèmes particuliers notamment parce qu'il est régi par d'autres règles de concurrence, de collaboration et de présentation de soi.

En cohérence avec la rhétorique du cloisonnement, Sabine met en œuvre une organisation du travail compartimentée en consacrant certains jours aux opérations de conservation-restauration et à la prospection de commandes, et d'autres jours à la recherche, sachant qu'elle passe aussi une partie de ses soirées et fins de semaine à écrire des articles. Au cours de l'entretien, elle revient notamment sur le projet de recherche pour lequel elle a obtenu une bourse de 8 000 euros par ans pour deux ans, et qui nécessitait l'analyse de 180 échantillons dans une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique. Elle a estimé à 34 000 euros annuel le budget total de ce projet en comptant le temps passé et les dépenses effectuées pour réaliser et promouvoir cette recherche :

« Tout ce qui dépasse les 8 000 euros, c'est de ma poche. [...] C'est du travail bénévole mais c'est quand même chiffré. Une partie de cette somme, c'est le temps de travail, ce que ça me

coûte en argent non perçu, et une partie de cette somme, c'est tout ce qui est frais de déplacement, frais de... Je ne sais pas, je vais à Copenhague, pour une semaine de colloque, voilà, il faut payer. Il faut payer, et ça coûte le trajet, ça coûte l'hôtel, ça coûte l'inscription au colloque, ça coûte s'il faut imprimer un poster ou je ne sais pas, tout ça coûte et ça c'est moi qui le paye. » (Sabine)

Pratiquée de façon segmentée, la recherche savante est typique d'une activité « parasite » ayant besoin d'une activité « hôte » pour se développer (Freidson 1986), en l'occurrence ici la réalisation d'opérations de conservation-restauration. En ce qui concerne l'identification professionnelle, cela implique que, selon les contextes d'interaction, les individus revendiquent leur appartenance tantôt au monde académique, tantôt à celui de la pratique de la conservation-restauration. Ils entretiennent souvent un rapport aspirationnel avec l'identité de chercheur ou chercheuse. Sabine exprime ainsi le désir d'évoluer vers un poste salarié dans une institution ayant un pôle dédié à la recherche en conservation-restauration, idéalement à l'étranger. Ce souhait traduit aussi l'usure physique et psychologique qui résulte de la démultiplication de soi inhérente à la logique de segmentation.

3.2. « Tout ça se confond » : construire une expertise hybride reconnue par la clientèle

La logique d'intégration, au contraire, se traduit par la construction d'une définition de soi unifiée autour de la possession d'une expertise hybride de praticien·ne-chercheur·se. Christian défend ainsi l'idée que son travail académique irrigue sa pratique et réciproquement. Âgé de 47 ans au moment de l'entretien, il a créé son entreprise de conservation-restauration de mobilier six ans auparavant, après avoir travaillé plusieurs années comme salarié dans un atelier de restauration privé et repris des études en histoire de l'art. Le chiffre d'affaires de son entreprise avoisine les 250 000 euros annuels mais, ayant trois salariées et beaucoup de frais de matériel et de location d'atelier, il peine à se verser des revenus réguliers supérieurs à 1 000 euros mensuels. Il publie régulièrement dans des revues spécialisées ou des catalogues d'exposition des articles fondés sur des archives et des observations directes réalisées à l'occasion d'opérations de conservation-restauration de meubles, et communique dans des séminaires et colloques universitaires. En toute circonstance, y compris sur son profil LinkedIn ou lorsqu'il signe ses publications, Christian se présente comme praticien *et* chercheur. Avec ses pairs historien·nes, d'une part, il revendique que la connaissance intime des matériaux et des techniques de création permet de renouveler substantiellement les connaissances sur le domaine ; avec sa clientèle, d'autre part, il défend l'idée que travailler sur des archives est essentiel pour réaliser des opérations de conservation-restauration de qualité, c'est-à-dire permettant d'obtenir un résultat le plus fidèle à l'apparence et à la technique de création d'origine des meubles. Lors de l'entretien, il souligne que son expertise en conservation-restauration est unique du fait qu'il fonde ses interventions sur des sources historiques :

« Ce qui m'intéresse, c'est la mise en pratique de ce que je peux découvrir à droite, à gauche, dans les archives. Et aujourd'hui, c'est vraiment ça ma spécialité. Des recherches en archives pour documenter des restaurations d'objets. [...] Et je n'ai pas vraiment d'autres concurrents qui fassent ça, ni en France ni à l'étranger dans cette ampleur. » (Christian, conservateur-restaurateur indépendant depuis 6 ans)

Christian considère que son métier est « exaltant » précisément parce qu'il lui permet de combiner de multiples activités et de côtoyer différents mondes sociaux. Pour autant, il intègre le travail de recherche à ses opérations de conservation-restauration et déclare lui-

même que « le temps n'est pas trop fractionné [...]. Tout ça se confond. » La gestion des deux activités est le plus souvent unifiée à travers l'élaboration et le suivi de commandes hybrides comportant un volet recherche et un volet pratique :

« Je reçois des commandes pour des recherches, de plus en plus, mais, c'est un temps que... c'est mon capital, euh, comment on va l'appeler celui-ci, scientifique, quoi. Et puis, ça... enfin, personne ne va me payer demain pour que je passe quatre jours aux archives pour enrichir mon truc quoi. On va me payer en me demandant une commande sur un objet ou sur un truc précis. » (Christian)

Contrairement à la logique de segmentation incarnée par Sabine, selon laquelle la recherche savante et l'activité consultante sont conduites séparément et entretiennent une relation du type hôte-parasite, l'approche intégrée de la recherche savante implique une relation de fertilisation croisée, pour utiliser une autre métaphore biologique. Le temps consacré à la recherche est rémunéré indirectement dans la mesure où le produit de ce travail vient enrichir, du point de vue du client, la réponse au problème soumis au praticien. Les tensions associées à l'articulation des deux réseaux d'expertise sont donc moindres que dans la logique de segmentation. Par exemple, les tests réalisés en laboratoire ou les documents consultés en services d'archives donnent matière à la fois à un rapport d'intervention pour les commanditaires et à une publication. Cependant, la pratique intégrée peut entraîner un éloignement des standards de publication, et donc une moindre reconnaissance dans le milieu académique, tandis que la pratique segmentée garantit davantage le maintien des standards académiques.

Conclusion

A l'issue de notre étude, il apparaît que la création de formations universitaires de niveau Master incluant une formation au travail scientifique peut avoir deux conséquences sur l'activité du groupe professionnel concerné. La première est d'enrichir le « réseau d'expertise » (Eyal, 2013) de ses membres de dispositifs scientifico-techniques et de savoirs abstraits, de façon à mieux résoudre les problèmes posés par la clientèle, ce qui leur permet généralement de gagner en légitimité auprès du public, des autres professionnels et de l'État (Abbott, 1988). Les C-R font ainsi de la *recherche consultante*, c'est-à-dire examinent la matérialité des œuvres et confrontent leurs observations avec des connaissances établies dans le but de trouver une meilleure solution de traitement pour les objets qui leur sont confiés.

La seconde conséquence est d'ouvrir la possibilité, pour les membres du groupe professionnel, d'accéder à un autre réseau d'expertise, propre au monde académique, composé de lieux, d'équipements, de partenaires et d'audiences différents de ceux du réseau propre à l'activité consultante. Cela signifie qu'ils peuvent produire des savoirs théoriques, publier des articles et communiquer dans des colloques, et ainsi devenir chercheur·ses. A notre connaissance, il n'existe pas d'autres travaux soulignant la dimension collective et contingente de la *recherche savante*, en l'occurrence le fait qu'elle peut émerger dans un champ d'activité du fait de la transformation de la formation des personnes occupant ce champ. Étant donné l'allongement de la durée des études et l'élévation générale du niveau de qualification de la population, ainsi que la perception très positive des activités de recherche, ce phénomène pourrait toucher un nombre croissant d'individus. Or, le cas étudié montre qu'en l'absence de postes dédiés à la production de savoirs académiques, les personnes qui ont suivi des cursus nouvellement universitaires et qui souhaitent poursuivre leur expérience

du travail de recherche au sortir de la formation n'ont pas d'autre choix que de le faire en s'engageant dans des formes de surtravail souvent difficilement soutenables dans la durée. Les tensions qui émergent ne peuvent pas être réduites à un problème de « gestion du temps » (Musselin et Becquet, 2004 ; Sinigaglia-Amadio et Sinigaglia, 2017), ni à un conflit de « valeurs » ou de « normes » (Chong, 2021 ; Caza et al. 2018), mais tiennent aussi à la faible congruence des lieux, des équipements et des audiences caractérisant les réseaux d'expertise associées aux multiples activités exercées. Participer à deux réseaux d'expertise simultanément demande du temps, et ce temps est inégalement distribué selon le genre et les ressources économiques. Notre enquête montre en effet que les conservatrices-restauratrices ont, davantage que leurs collègues masculins, tendance à délaissier les activités de recherche lorsqu'elles ont des enfants. De même, les enquêté-es qui ne disposent pas de revenus en dehors de leur activité professionnelle, que ce soit en provenance de leurs parents ou de leur conjoint-e, ont moins de temps à consacrer à la recherche car il s'agit le plus souvent d'une activité non directement rémunératrice.

L'inscription simultanée dans les réseaux d'expertise consultant et savant requiert en outre un travail d'articulation, dont nous montrons qu'il peut prendre deux formes, la *segmentation* et l'*intégration*, selon que les audiences, les produits, les lieux et les équipements qui les composent sont investis de façon strictement cloisonnée ou au contraire conçus comme indissociables. La présente étude montre que la façon dont les individus articulent des réseaux d'expertise, plus que les faisceaux de tâches accomplis, façonne leur « expérience de travail » (Bidet, 2011) et leur définition de soi. La question de savoir ce qui conduit les individus à s'engager plutôt dans l'une ou autre logique d'articulation reste ouverte et demanderait davantage d'investigation. Il est fort probable que de nombreux facteurs soient à l'œuvre en même temps, parmi lesquels la spécialité et le contexte de travail, plus ou moins propices à la congruence des audiences que d'autres. Les logiques d'articulation ne nous paraissent pas, en revanche, tenir aux ressources dont disposent les personnes y compris celles relatives au genre et à l'origine sociale. Une étude longitudinale des carrières permettrait aussi de mettre en évidence les limites associées aux deux régimes d'articulation en matière de production et de diffusion des savoirs. Il conviendrait enfin d'approfondir l'analyse en examinant d'autres domaines professionnels, par exemple les secteurs social, médical et paramédical, dans lesquels les données de la pratique sont souvent transformées en données de recherche.

Références bibliographiques

Abbott, A., 1988, *The system of professions: An essay on the division of expert labor*, Chicago, University of Chicago Press.

Abrioux, A., Tanchoux, P., 2016, « La professionnalisation des acteurs du patrimoine vue au travers l'évolution de l'offre de formation universitaire », *In Situ*, n° 30, en ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/13617>.

Adé, D., Lescouarch, L., 2015, « Introduction – Les réformes dans des métiers de l'interaction humaine : propos introductifs à une analyse pluridisciplinaire centrée sur les ressources des entrants dans le métier », *Les Sciences de l'éducation – Pour une ère nouvelle*, vol. 48, n° 1, p. 7-16.

- Anteby, M., Holm, A., 2020. « Translating expertise across work contexts: U.S. puppeteers move from stage to screen », *American Sociological Review*, vol. 86, n° 2, p. 310-340.
- Anteby, M., Chan, C., DiBenigno, J., 2016. « Three lenses on occupations and professions in organizations: becoming, doing, and relating », *The Academy of Management Annals*, vol. 10, n° 1, p. 183-244.
- Apprill, C., Djakouane, A., Fadat, M., 2011, *Les métiers du patrimoine et la recherche. Rapport pour la direction générale des patrimoines*, vol. 1 et vol. 2, Observatoire des publics, des professionnels et des institutions de la culture.
- Apprill, C., Djakouane, A., 2016, « Les métiers du patrimoine à l'épreuve de la recherche : mutations et perspectives », in Voisenat, C., Hottin, C. (dir.), *Le tournant patrimonial. Mutations contemporaines des métiers du patrimoine*, Paris, FMSH Éditions, p. 89-116.
- Bechky, B., 2021. *Blood, Powder, and Residue*, Princeton, Princeton University Press.
- Becquet, V., Musselin, C., 2004, *Variations autour du travail des universitaires*, Convention MENRT 20022007, ACI « Travail », Rapport d'enquête CSO, Paris.
- Bessière, C., 2008, « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27, n° 2, p. 53-66.
- Bertaux-Wiame, I., 2004, « Devenir indépendant, une affaire de couple », *Cahiers du Genre*, vol. 37, n° 2, p. 13-40.
- Bessy, C., et Châteauraynaud, F., 1993. « Les ressorts de l'expertise. Épreuves d'authenticité et engagement des corps », *Raisons pratiques*, n° 4, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 141-164.
- Bezes, Ph., Demazière, D., Le Bianic, T., Paradeise, C., Normand, R., Benamouzig, D., Pierru, F. et Evetts, J., 2011, « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, n° 53, p. 293-348.
- Bidet, A., 2011, « La multi-activité, ou le travail est-il encore une expérience ? », *Communications*, n° 89, p. 9-26.
- Bourdoncle, R., 2007, « Universitarisation », *Recherche et formation*, n° 54, p. 135-149.
- Bureau, M.-B., Perrenoud, M., Shapiro, R. (dir.), 2009, *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Caza, B., Moss, E., Vough, H., 2008, « From synchronizing to harmonizing: The process of authenticating multiple work identities », *Administrative Science Quarterly*, vol. 63, n° 4, p. 703-745.
- Carricaburu, D., Ménoret, M., 2004, *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand Colin.

- Chong, Ph., 2021, « Dilemma work: problem-solving multiple work roles into one work life », *Work and Occupations*, vol. 48, n° 4, p. 432-469.
- Chupin, I., 2009, « Sciences sociales et formations en journalisme : émergence d'un nouvel enjeu de distinction », *Questions de communication*, n° 16, p. 45-70.
- Devetter, F., Jany-Catrice, F. et Ribault, T., 2015, *Les services à la personne*, Paris, La Découverte.
- Dumont, G., 2016. « Multi-layered labor: entrepreneurship and professional versatility in rock climbing », *Ethnography*, vol. 17, n° 4, pp. 440-459.
- Enrico, V., Rougerie, C., 2014, « Le Pôle de recherche et d'étude pour la formation et l'action sociale. Un analyseur de la place de la recherche dans les centres de formation en travail social », *Sociographe*, n° 5, Hors-série 7, p. 173-188.
- Eyal, G., 2013. « For a Sociology of Expertise: The Social Origins of the Autism Epidemic », *American Journal of Sociology*, vol. 118, n° 4, p. 863-907.
- Freidson, E., 1984, *La profession médicale*, Paris, Payot. Trad. de *Profession of medicine. A study of the sociology of applied knowledge*, New York, Dodd, Mead and Co, 1970.
- Freidson, E., 1986, « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 27, n° 3, pp. 431-443.
- Fiorelli, C., Dufour, A., Massein, G., Sauvaigo, C., 2011, « Pluriactivité : entre sécurité matérielle et plaisir au travail », *Pour, La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques*, vol. 212, n° 5, p. 179-186.
- Goffman, E., 1968, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit. Trad. De *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, Garden City, Anchor Books, 1961.
- Goussard, L., Tiffon, G., 2016, « Quand le travail déborde...: La pénibilité du surtravail à domicile des chercheurs de l'industrie énergétique », *Travail et emploi*, vol. 147, n° 3, p. 27-52.
- Hughes, E.-C., 1996, *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Iori, R., 2017, « Entre *universitarisation* et "professionnalisation" : la formation des assistant-e-s de service social, en France et en Italie », *Formation emploi*, n° 138, p. 39-58.
- Jourdain, A., 2017, « Des artisans d'art aux artisanes d'art. Ce que le genre fait aux métiers d'art indépendants », *Travail et emploi*, vol. 150, n° 2, p. 25-52.
- Juston, R., 2016, « Comment une tache de sang devient-elle une preuve ? Ingrédients et recettes des preuves médico-légales », *Droit et Société*, vol. 93, n° 2, p. 395-416.
- Lanciano-Morandat, C., 2013, « Temps officiels et disponibilités temporelles des travailleurs de la recherche académique et industrielle », *Temporalités*, vol. 18, p. 98-117.

Lanciano-Morandat, C., 2019, *Le travail de recherche. Production de savoirs et pratiques scientifiques et techniques*, CNRS Editions.

Landour, J., 2017, « Les Mompreneurs. Entre entreprise économique, identitaire et parentale », *Travail et emploi*, vol. 150, n° 2, p. 79-100.

Maleyrot, E., Perez-Roux, T., Pourcelot, C., Hébrard, P., 2019, « Comprendre le travail de mise en œuvre de la réforme des études en Masso-Kinésithérapie (2015) : le cas d'un institut de formation », *Activités*, vol. 16, n° 1, en ligne : <http://journals.openedition.org/activites/3853>.

Marry, C., Jonas, I., 2005, « Chercheuses entre deux passions : L'exemple des biologistes », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 14, n° 2, p. 69-88.

Merton, R., 1973, « The normative structure of science », in Storer, N. (dir.), *The sociology of science*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 267-278.

Milburn, P., 2002, « La compétence relationnelle : maîtrise de l'interaction et légitimité professionnelle. Avocats et médiateurs », *Revue française de sociologie*, vol. 43, n° 1, 47-72.

Musselin, C., 2008, *Les universitaires*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie ».

O'Mahony, S., Bechky, B., 2006, « Stretchwork: managing the career progression paradox in external labor markets », *Academy of Management Journal*, vol. 49, n° 5, p. 918-941.

Simonet, M., 2018, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ? Éclairage critique sur les frontières entre bénévolat, volontariat et salariat*, Paris, Textuel.

Sinigaglia-Amadio, S., Sinigaglia, J., 2017, *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien·es et des plasticien·es*, Paris, Ministère de la Culture – DEPS, coll. « Questions de culture ».

Rio Carral, M., Fuselier, B., 2013, « Jeunes chercheurs face aux exigences de la disponibilité temporelle », *Temporalités*, vol. 18, p. 118-141.

Rouault, S., 2002. « Multiple Jobholding and Path-Dependent Employment Regimes – Answering the Qualification and Protection Needs of Multiple Job Holders », *WZB Discussion Paper*, FS 02-201, Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.

Rowe, M., 2019, « Boundary work and early careers in design and media », *Poetics*, vol. 72, n° 1, p. 70- 80.

Strauss, A., 1985, « Work and the Division of Labor », *The Sociological Quarterly*, vol. 26, n° 1, p. 1-19.

Vallas, S. P., 2001, « Symbolic boundary and the new division of labor : engineers, workers and the restructuring of factory life », *Social stratification and mobility*, vol. 18, p. 3-37.

Weber, F., 1989, *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA-EHESS.

